

726

25 JUIN 1920

360

EVD KW Zentrale 1914–1918/115–116

*Le Chef de la Division des Affaires étrangères du Département  
politique, P. Dinichert, au Chef du Département de  
l'Economie publique, E. Schulthess*

L AE. Vertraulich. Völkerbund. Finanzkonferenz in Brüssel

Bern, 25. Juni 1920

Wir hatten vor kurzem Gelegenheit, Ihnen von einem Schreiben unserer Gesandtschaft in Rom vom 12. Juni<sup>1</sup> über eine Unterredung mit dem ersten Delegierten Italiens an der Brüsseler Finanzkonferenz, Senator Maggiorino Ferraris, Kenntnis zu geben.

Dieser Tage hatte nun Herr Minister Wagnière eine neue Besprechung mit dem Vorsitzenden der italienischen Delegation. Wie Sie aus dem in Abschrift beiliegenden Bericht unseres Gesandten vom 18. ds.<sup>2</sup> ersehen wollen, kommt Herr Maggiorino Ferraris, der sein Land bereits mehrfach im Rat des Völkerbundes vertreten hat, mit Vorliebe auf den Gedanken zurück, dass die Schweiz der Sitz eines internationalen «Clearing-House» werden sollte.

Falls Sie es für angezeigt halten sollten, dass Senator Maggiorino Ferraris über irgendwelche Vorarbeiten und Vorschläge von schweizerischer Seite bereits vor Beginn der Konferenz unterrichtet werden sollte, wären wir Ihnen für eine gelegentliche Mitteilung verbunden.

*ANNEXE*

*Copie*

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 12 juin.

M. le Sénateur Maggiorino *Ferraris* m'a donné d'autres détails sur la proposition qu'il compte faire à la Conférence de Bruxelles. L'indemnité allemande serait déposée sous forme de bons du trésor auprès de la Ligue des Nations. On créerait des obligations pour une somme équivalente. Ces obligations seraient réparties entre les Etats de l'Entente, lesquels émettraient un titre unique garanti par tous les Etats belligérants. Ce serait le premier principe d'une Chambre de compensations (clearing-house) internationale (voir à ce propos le discours de M. *Luzzatti* «La Camera di compensazioni internazionale per attenuare il cambio» «dans la «Nuova Antologia» du 16 mai 1916»).

M. Maggiorino Ferraris croit au succès de son initiative et il estime que la Suisse devrait dès maintenant se mettre sur les rangs pour avoir chez elle la caisse centrale. La Belgique et la Hollande la réclameront certainement. M. Ferraris revient toujours sur l'idée que la Suisse est appelée à jouer un rôle important dans ces relations financières internationales et qu'elle devrait charger, dès maintenant, une Commission d'étudier tout spécialement les questions qui vont être soulevées.

Ces détails sont appelés à compléter ce que je vous écrivais dans ma lettre rappelée ci-dessus.

1. Non reproduite, cf. E 2001 (B) 8/15.

2. Reproduite en annexe.

